

**Ministry of Training,
Colleges and Universities**

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités**

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Ontario

Le 6 décembre 2013

Madame Fern Dominelli
Director Social Services
Manitoulin/Sudbury District Social Services Administration Board
210 Mead Boulevard
Espanola ON P5E 1R9

Madame,

Depuis que je vous ai écrit en juin 2013, il y a eu de nouveaux développements au chapitre des efforts déployés par l'Ontario pour renouveler son entente sur le marché du travail avec le gouvernement fédéral. En juillet 2013, le Conseil de la fédération s'est réuni et les premiers ministres de l'ensemble des provinces et des territoires ont unanimement exprimé leurs préoccupations au sujet de la nouvelle Subvention canadienne pour l'emploi proposée.

En septembre, j'ai discuté de notre approche à ces négociations avec des dirigeants municipaux dans le cadre d'une réunion régulière de l'Association des municipalités de l'Ontario et j'ai également rencontré mes collègues du Forum des ministres du marché du travail, qui est une organisation regroupant les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la formation et de l'emploi.

Étant donné que nous partageons la même optique avec les autres provinces et territoires canadiens, nous avons publié ensemble le rapport intitulé « Bâtir ensemble des compétences », qui souligne le succès de nos programmes d'alphabétisation et de formation de base. Ces programmes fournissent aux personnes confrontées à des obstacles une aide essentielle pour trouver un emploi. Nous devons le succès de ces programmes au financement partagé du gouvernement fédéral et de la province en vertu de l'entente actuelle sur le marché du travail, et nous espérons que ce financement sera maintenu.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du rapport, qui peut également être consulté en ligne à <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/labourmarket/BuildSkills.html>. Je vous encourage à faire part du rapport aux membres de votre organisation et d'autres intervenants.

Le 8 novembre 2013, mes homologues provinciaux et territoriaux et moi-même avons rencontré Jason Kenney, le ministre fédéral de l'Emploi et du Développement social. Tant pour la première ministre Kathleen Wynne que pour moi-même, il demeure prioritaire de veiller à ce que tous les chercheurs d'emploi de l'Ontario aient la possibilité d'entrer sur le marché du travail.

.../2

C'est pourquoi j'ai très clairement dit au ministre Kenney que toute renégociation d'une entente sur le marché du travail devra préserver et élargir notre capacité de fournir une vaste gamme de programmes d'emploi et de formation, en particulier des programmes qui lient la formation à la demande sur le marché du travail. Il faut que nos programmes de formation continuent à satisfaire les besoins particuliers des régions, des entreprises et de la population, y compris des segments de la population qui doivent surmonter des obstacles complexes à l'emploi – les jeunes, les nouveaux arrivants, les Autochtones, les chômeurs de longue date et les personnes handicapées.

Tout au long de la réunion, mes homologues et moi avons fermement soutenu notre position : nous ne pouvons pas appuyer un programme financé au détriment de nos travailleurs les plus vulnérables, comme le propose la Subvention canadienne pour l'emploi. En termes simples, cette subvention compromettrait le réseau Emploi Ontario ainsi que les programmes et services d'emploi et de formation de la province qui fonctionnent avec succès.

Les premiers ministres des provinces et territoires ont réaffirmé ce message lorsqu'ils se sont rencontrés pour le Conseil de la fédération le 15 novembre, à Toronto, et qu'ils ont discuté de ces importantes négociations. Ils ont tous convenu que les provinces et territoires ne peuvent pas aller de l'avant avec la Subvention canadienne pour l'emploi telle que proposée et ont demandé à leurs ministres respectifs d'élaborer une proposition de rechange à présenter au ministre Kenney.

Ce travail progresse très rapidement. La proposition de rechange sera fondée sur la rétroaction reçue des intervenants, y compris nos partenaires de la prestation de services.

Au cours des derniers mois, des groupes d'employeurs m'ont dit que la Subvention canadienne pour l'emploi qui est proposée pourrait s'avérer peu pratique pour les petites et les moyennes entreprises, qui ne disposent pas des mêmes ressources que les grandes entreprises pour gérer les coûts et la paperasserie qui accompagneraient cette initiative fédérale.

Des organismes qui font partie du réseau Emploi Ontario m'ont également écrit pour me dire qu'un financement stable et prévisible était essentiel pour veiller à ce que les travailleuses et les travailleurs qui sont aptes à l'emploi et ceux qui sont vulnérables puissent bénéficier de la formation et des soutiens dont ils ont besoin pour réussir dans l'économie mondiale du XXI^e siècle.

Le ministre Kenney a dit que le gouvernement fédéral est disposé à envisager la possibilité d'apporter des changements à sa proposition afin de mieux répondre aux besoins des marchés du travail des provinces et des territoires. L'Ontario est déterminé à travailler avec le gouvernement fédéral pour conclure une entente qui convient aux chercheurs d'emploi et aux employeurs. Cependant, le risque demeure que la politique fédérale ait des répercussions sur les programmes de l'Ontario.

Veillez en parler à vos collègues, à vos clients et à vos membres et leur expliquer les enjeux.

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous demande avec instance d'écrire à vos députés, aux paliers fédéral et provincial, pour leur expliquer que les propositions du gouvernement fédéral auront des répercussions sur vous et vos clients. Votre intervention pourra nous aider à négocier une entente raisonnable pour l'Ontario.

J'ai joint à cette lettre une feuille d'information sur les programmes d'emploi et de formation de l'Ontario qui montre comment nous allouons le financement et dans quelle mesure les programmes seraient touchés par la proposition du gouvernement fédéral. Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous faire part directement de vos commentaires sur les changements proposés à l'adresse jobtraining@ontario.ca.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brad Duguid', with a stylized flourish at the end.

Brad Duguid

PROGRAMMES D'EMPLOI ET DE FORMATION DE L'ONTARIO ET DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT FÉDÉRAL-PROVINCIAL

L'Ontario fournit des programmes d'emploi et de formation conçus pour tenir compte de la diversité des besoins du marché du travail de la province.

Ces programmes comprennent notamment ceux qui sont proposés par Emploi Ontario, comme Deuxième carrière, le Programme d'alphabétisation et de formation de base et les Services d'emploi, et qui aident les travailleuses et travailleurs au chômage à perfectionner leurs compétences et à trouver un emploi.

Ces programmes incluent aussi des services spécialisés, financés par plusieurs ministères ontariens et destinés aux travailleuses et travailleurs vulnérables, comme les immigrants, les Autochtones, les prestataires d'aide sociale, les personnes handicapées et d'autres personnes ayant besoin de soutiens supplémentaires.

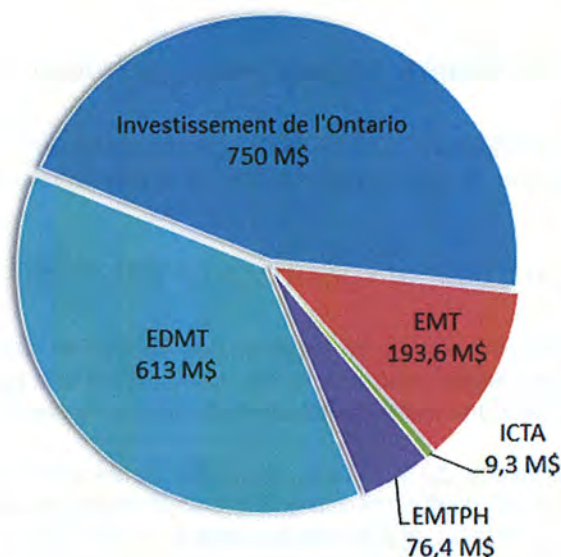
Certains de ces programmes sont actuellement financés, en partie ou dans leur intégralité, par le biais des ententes de financement fédérales suivantes :

- Entente sur le marché du travail (EMT), destinée aux clients qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi
- Entente sur le développement du marché du travail (EDMT), principalement destinée aux clients admissibles à l'assurance-emploi
- Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH)
- Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA).

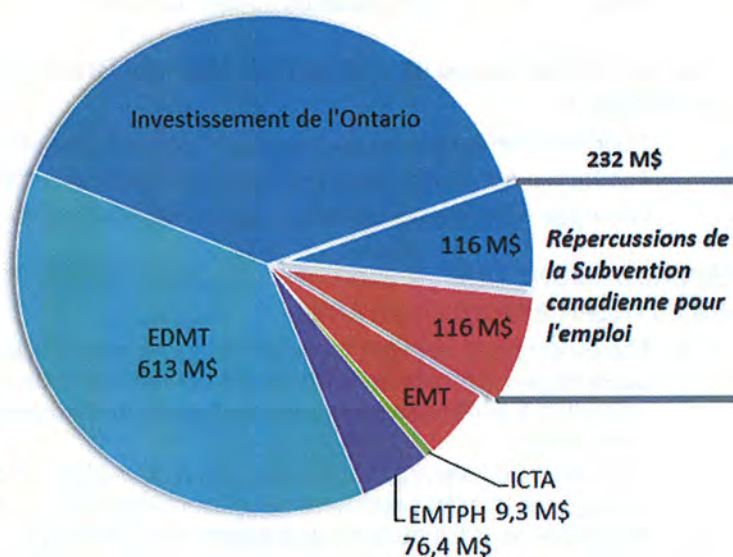
L'EMT, l'EMTPH et l'ICTA arriveront à leur terme le 31 mars 2014.

D'après le budget fédéral 2013, la Subvention canadienne pour l'emploi remplacerait dans une large mesure l'EMT en ôtant 232 millions de dollars par an au financement destiné aux programmes existants.

Source du financement actuel des programmes ontariens pour le marché du travail (2012-2013)



Répercussions potentielles de la Subvention canadienne pour l'emploi proposée



Si les fonds destinés à l'EMT sont réaffectés à la Subvention canadienne pour l'emploi, les programmes suivants risquent particulièrement de faire l'objet de réductions budgétaires :

- Prestations d'emploi pour les personnes handicapées dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

- Services d'aide à l'emploi, prestations d'emploi et prestations pour la participation à des activités d'aide à l'emploi dans le cadre du programme Ontario au travail
- Programmes d'apprentissage
- Deuxième carrière
- Services d'emplois d'Emploi Ontario, comme des conseils personnalisés gratuits pour trouver du travail, des conseils sur des possibilités de formation et d'études additionnelles ainsi que des mesures incitatives encourageant les employeurs à embaucher et à former des travailleuses et travailleurs
- Programme d'alphabétisation et de formation de base
- Programmes destinés aux immigrants, comme les programmes de formation relais et de formation linguistique
- Programmes d'emploi d'été pour les jeunes

LE BUDGET FÉDÉRAL 2013 COMPRENAIT ÉGALEMENT DES PLANS VISANT À RESTRUCTURER L'EMTPH ET L'EDMT – CELA MET EN PÉRIL LES PROGRAMMES SUIVANTS :

Soutiens liés à l'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) :

- Soutien de l'emploi et soutien du revenu dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
- Programmes de lutte contre les dépendances conçus pour faciliter la préparation à l'emploi dans le cadre du programme Ontario au travail
- Soutiens à la participation communautaire
- Programmes de services communautaires de santé mentale
- Soutiens à l'accessibilité pour les étudiantes et étudiants handicapés du palier postsecondaire.

Soutiens principalement destinés aux clients admissibles à l'assurance-emploi et liés à l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT) :

- Services d'emplois d'Emploi Ontario, comme des conseils personnalisés gratuits pour trouver du travail, des conseils sur des possibilités de formation et d'études additionnelles ainsi que des mesures incitatives encourageant les employeurs à embaucher et à former des travailleuses et travailleurs
- Deuxième carrière
- Programmes d'apprentissage
- Autres programmes, comme le programme Partenariats pour la création d'emplois, les Prestations d'aide au travail indépendant et les Partenariats du marché du travail de l'Ontario.

LA SUBVENTION CANADIENNE POUR L'EMPLOI QUI EST PROPOSÉE N'AIDERAIT PAS LES TRAVAILLEURS AU CHÔMAGE

- Pour être admissible au soutien fourni par la Subvention canadienne pour l'emploi, une personne *doit impérativement* avoir déjà un emploi ou trouver un employeur. Beaucoup d'Ontariennes et d'Ontariens au chômage se trouveraient donc sans accès à la formation.

RÉPERCUSSIONS QUE LA SUBVENTION CANADIENNE POUR L'EMPLOI AURAIT SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES ENTREPRISES DE L'ONTARIO

- Les employeurs seraient tenus de faire une contribution de contrepartie en espèces (les apports en nature ne seraient pas admissibles). Certaines petites entreprises pourraient inclure dans leur contribution une partie des coûts liés à la rémunération de la personne en formation. Aucune autre contribution en nature ne serait admissible.
- La Subvention servirait principalement à couvrir les coûts directs de formation. Seuls les clients admissibles à l'assurance-emploi pourraient bénéficier d'un soutien financier complémentaire. Il n'y aurait donc pas d'aide financière pour les frais liés à la garde des enfants ou au transport, ni d'autres soutiens indirects à la formation qui permettent à de nombreux travailleurs et travailleuses vulnérables d'avoir accès à une formation.
- La formation devrait être dispensée par des collèges communautaires, des collèges d'enseignement professionnel ou des centres de formation syndicaux (et non par les employeurs).
- L'Ontario ne serait pas en mesure d'utiliser ce financement pour élaborer des programmes qui répondent aux besoins de son propre marché du travail.